

DESCRIPTIF SOMMAIRE

FONDATIONS

Fondations spéciales de type parois moulées calculées selon la nature du terrain d'après l'étude de sols.

GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé. Voiles en béton armé.
Planchers dalles pleines en béton armé ou en pré-dalles.
Séparatifs entre logements par béton banché 18 cm ou en placostyl épaisseur suivant exigences acoustiques. Façades en béton armé.
Escaliers béton armé.
Revêtement extérieur par enduit plastique épais. Teinte au choix de l'architecte.

ETANCHEITE ET COUVERTURE

Etanchéité multicouche sur terrasses avec gravillons de protection ou dalles sur plots pour les logts avec terrasses.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution des pièces est réalisée en cloisons sèches 2 faces plâtre.

REVETEMENTS DES SOLS

Carrelage dans toutes les pièces des logements, Plinthes assorties, carrelage dans les salles de bains
Carrelage pour les halls d'entrées et carrelage ou sols souples dans les circulations communes à rez-de-chaussée et en étages.

SERRURERIE

Garde corps de balcon suivant plans architecte.
Portail d'entrée de la résidence en serrurerie métallique suivant plans architecte :

- Portillon piéton asservi par gâche électrique
- Portail véhicules à ouverture automatique

REVETEMENTS DES MURS

Tous les murs des coursives et des circulations communes sont recouverts d'enduit projeté type gouttelette ou de toile de verre peinte à tous les étages.

EQUIPEMENT CUISINE

Les cuisines des appartements sont équipées d'un évier inox, une cuve plus égouttoir avec robinetterie mélangeur, un meuble sous évier avec tablette, et plaque électrique 2 feux.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Les sols scellés sont posés sur un isolant phonique.
Les parois en façades sont doublées par des panneaux composés d'une épaisseur de plâtre et d'un isolant thermique.

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS

Les parois des pièces sèches ainsi que tous les plafonds sont traités en peinture ou enduit projeté type gouttelette (selon avis de l'architecte). Les pièces humides sont traitées par une couche peinture glycéro lessivable ou en enduit projeté en complément des faïences murales.
Les menuiseries intérieures bois sont traitées d'une peinture glycérophthalique.

FAIENCE MURALE

Faïences dans les salles de bains au droit des sanitaires.

MENUISERIES INTERIEURES

Les portes palières des logements sont à âme pleine, acoustiques, avec serrure de sûreté .
Les portes de distribution intérieure sont des portes isoplanes dans huisseries métalliques.
Les placards sont équipés de portes coulissantes type Sogal ou équivalent, avec équipement intérieur.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries PVC ouvrant à la française avec double vitrage isolant.

ELECTRICITE

L'installation électrique est encastrée, ainsi que l'appareillage :
Dans les séjours, points lumineux commandé par interrupteur va et vient, prises de courant, prises TV et téléphone.
Dans les cuisines, deux points lumineux dont un au dessus de l'évier, prises de courant adaptées aux appareils.
Dans les chambres, un point lumineux et prises de courant.
Dans les salles d'eau, deux points lumineux, prise de courant.
Dans les WC, un point lumineux.
Dans les halls et dégagements, un point lumineux

CHAUFFAGE

Par convecteurs électriques.

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les cuisines, WC, et salles de bains.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Par cumulus individuel.

APPAREILS SANITAIRES

Baignoires avec robinetterie mélangeur et douche ou bac à douche.
Vasque sur meuble ou lavabo sur colonne avec robinetterie mélangeur. WC avec bouton poussoir, avec chasse et abattant double.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massif de plantes ou d'arbustes variés.

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

Antennes collectives de télévision hertzienne aboutissant à une prise dans chaque appartement.
Équipement téléphonique jusqu'aux joncteurs placés dans les appartements.
Ascenseurs.

En ce qui concerne les équipements extérieurs, les immeubles sont livrés dans un ensemble aménagé comprenant espaces verts, réseau d'eau potable, réseau d'assainissement, réseau d'eaux pluviales, réseau d'électricité et réseau téléphonique.

NOTE IMPORTANTE : Pour des raisons techniques ou réglementaires le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réservent le droit d'apporter certaines modifications au présent descriptif, celui-ci ne constituant qu'un cadre général définissant la qualité des ouvrages à réaliser.

NOTA : En cas d'épuisement des coloris ou des matériaux prévus, un nouveau choix sera établi sur la base de prestations de qualité à celles du présent descriptif.